

# Impact de la VAE

**Etude de l'impact de la VAE sur les parcours professionnels en Haute-Normandie auprès des candidats ayant obtenu une validation partielle ou totale en 2009 et 2010**

75% des candidats déclarent porter un regard différent sur leur pratique professionnelle depuis leur parcours VAE.

54 % des candidats qui ont obtenu une validation totale ou partielle voient leur situation professionnelle évoluer après leur VAE.

*La validation des acquis de l'expérience constitue un droit individuel à l'accès à la certification. Cette étude nous permet de mesurer l'impact de la VAE pour les candidats qui sont dans un parcours de réussite.*

Les candidats qui obtiennent une VAE partielle sont sur un parcours de réussite au même titre que les candidats qui obtiennent une validation totale. En effet, il s'agit dans cette enquête de prendre en compte les différentes logiques d'usage de la VAE dans une stratégie à moyen ou long terme.

Pour la majorité des candidats, l'objectif en s'engageant dans un parcours VAE est **d'être mieux reconnu dans son métier et de consolider son emploi**. L'enquête téléphonique menée en octobre 2012 permet d'avoir des éléments de compréhension de l'impact de la VAE sur les parcours professionnels après le passage en jury.

Cette enquête fait suite à celle de cheminement VAE qui avait été menée en 2009 auprès des candidats haut-normands ayant déposé un dossier de recevabilité en 2007. Les informations présentées ici sont le résultat d'une enquête d'envergure régionale menée par le Crefor pour le compte de la Direccte Haute Normandie, auprès des personnes ayant obtenu une VAE totale ou partielle entre 2009 et 2010. L'objectif étant de déterminer l'impact de la VAE sur le parcours professionnel des candidats.

## Note méthodologique

Le Crefor a confié la réalisation d'une enquête téléphonique auprès d'un institut de sondage. Cette enquête porte sur l'impact de la VAE sur les parcours professionnels, pour les candidats ayant obtenu une validation partielle ou totale en 2009 et 2010. Les organismes qui ont participé à cette enquête sont : la Direccte, le Dava, la CCI de l'Eure, Rouen Business School, la Drim Mer, la Draaf, la Drjscs, l'université du Havre et l'université de Rouen.

Le terrain d'enquête téléphonique s'est déroulé du 25 septembre au 25 octobre 2012. Il s'agissait d'une étude par quotas avec comme variables de quotas : l'organisme certificateur, le niveau de certification et le genre.

Quelques chiffres sur l'enquête : durée moyenne d'un entretien 15 minutes, 9 certificateurs fournisseurs de données, 1 662 personnes contactées, 1 000 réponses soit un taux de réponse de 60%.

**Pour 25% des candidats, la VAE rentre dans le cadre d'une démarche collective de l'entreprise**

**77% des candidats ont averti leur employeur de leur démarche VAE**

**L'enquête permet d'obtenir des éléments sur les effets de la VAE sur les parcours professionnels.**

**Le questionnaire s'articule autour de la question des mobilités professionnelles. Il s'agit de comprendre la façon dont les candidats s'emparent de la question de l'employabilité à travers leur parcours VAE.**

La VAE d'abord une démarche personnelle

Quasiment la totalité des personnes enquêtées

(94,5 %) déclarent que l'inscription dans une démarche de VAE est une démarche personnelle. Plus de la moitié des candidats, à qui il est demandé les raisons principales qui les ont fait aller vers la VAE, répondent que c'est pour être mieux reconnu dans leur métier et pour consolider leur emploi. Nous sommes dans une logique de sécurisation du parcours professionnel par la valorisation de ces compétences professionnelles à travers l'obtention d'une certification.

Plus de 3 candidats sur quatre (77 %) informent leur employeur lorsqu'ils s'engagent dans la VAE. Les candidats qui n'ont pas informé leur employeur

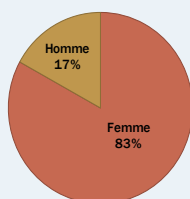
## Profil des candidats

Le profil des candidats qui se présente au jury diffère sensiblement de ceux qui déposent un dossier de recevabilité.

Quatre candidats sur cinq sont des femmes

83 % des candidats qui obtiennent une validation partielle ou totale sont des femmes. Si l'on compare ce taux avec le nombre de candidats qui déposent un dossier de recevabilité les femmes sont plus nombreuses à passer devant le jury et elles sont également plus nombreuses à obtenir une validation totale.

**Graph 1 : Répartition par genre**

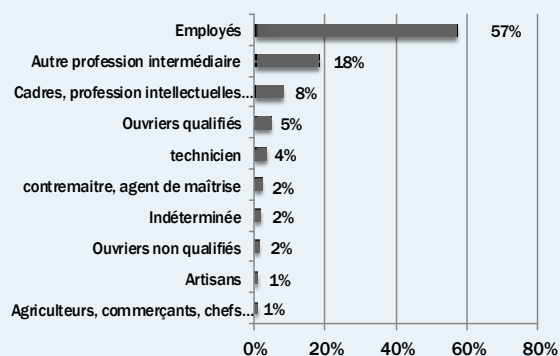


Validation partielle et totale en 2009 et 2010  
Source : CREFOR

Plus d'un candidat sur deux est employé

Plus d'une personne sur deux (57 %) qui s'engagent dans une VAE appartient à la catégorie socioprofessionnelle « employés », suivie de la catégorie socioprofessionnelle « autre profession intermédiaire » (18 %). Les candidats sont à part égale salariés ou demandeurs d'emploi.

**Graph 2 : Professions et catégories socioprofessionnelles**

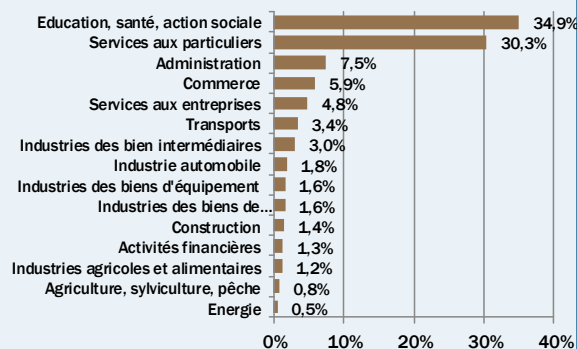


Validation partielle et totale en 2009 et 2010, (PCS 12)  
Source : CREFOR

Deux secteurs d'activités dominant

Les secteurs d'activité « éducation, santé, action sociale » (34,9 %) et « services aux particuliers » (30,3 %) sont les plus représentés. Viennent ensuite les secteurs d'activités de l'administration, du commerce et des services aux entreprises.

**Graph 3 : Secteurs d'activité**



Validation partielle et totale en 2009 et 2010, NES niveau 1  
Source : CREFOR

considèrent que c'est une démarche personnelle ou bien qu'ils préfèrent valider leur VAE avant de l'informer. Pour certains, cet engagement dans un parcours VAE est considéré comme en dehors de la sphère professionnelle.

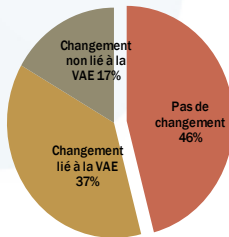
du changement d'entreprise sont : une meilleure opportunité, la sécurisation du parcours professionnel et le souhait de changer de secteur d'activité.

## Evolution professionnelle pour un candidat sur deux

Si 54 % des candidats voient leur situation professionnelle changer après le passage en jury de VAE, ils sont 37 % à déclarer que ce changement est directement lié à leur parcours VAE.

49 % des demandeurs d'emploi déclarent que leur parcours VAE leur a permis de trouver un emploi.

**Graph 4 : Evolution professionnelle à l'issue de la VAE**

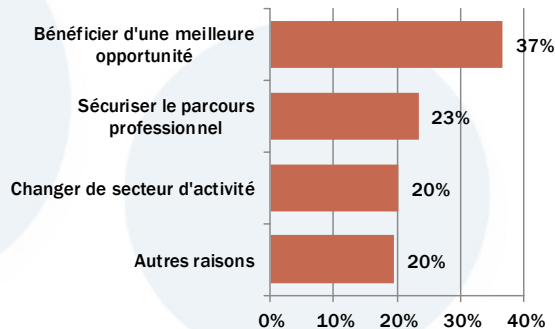


Validation partielle et totale en 2009 et 2010  
Source : CREFOR

## Les candidats qui voient leur situation professionnelle changer

Parmi les candidats dont la situation professionnelle a changé, 41% ont déclaré avoir changé d'entreprise. Quatre candidats sur cinq déclarent avoir choisi le changement d'entreprise. Les raisons

**Graph 5 : Raisons du changement d'entreprise**

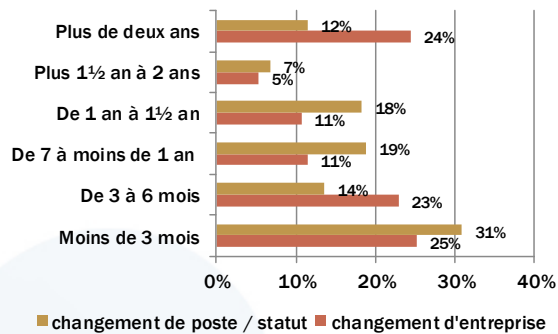


Validation partielle et totale en 2009 et 2010  
Source : CREFOR

## Quasiment deux candidats sur trois voient leur situation professionnelle changer en moins d'un an

Le temps pour le changement diffère significativement selon que l'on change d'entreprise ou que l'on change de poste ou de statut. Pour les personnes qui passent d'une entreprise à l'autre le changement se fait dans les six mois pour quasiment la moitié d'entre eux (48 %). 31 % des candidats qui changent de poste ou de statut voient cette mobilité se faire dans les trois mois qui suivent le jury de VAE. Pour la majorité des candidats qui déclarent connaître une évolution de leur parcours professionnel, l'impact de la VAE se concrétise en moins d'un an (62 %).

**Graph 7 : Temps pour le changement**



Validation partielle et totale en 2009 et 2010  
Source : CREFOR

## Regard sur les pratiques professionnelles

75% des candidats ayant bénéficié d'une évolution professionnelle après la VAE portent un regard sur leur pratique professionnelle différent. Ceci est lié : à la compréhension de leur métier et des tâches à effectuer, à la remise à niveau des savoirs, à la confiance et la reconnaissance accrue vis-à-vis de l'environnement professionnel.

**86% des personnes qui ont vu leur parcours professionnel changer sont satisfait de cette évolution**

**60% des personnes qui voient leur situation professionnelle changer le font en moins d'un an**





## Organisation du travail différente

Les candidats qui ont vu leur situation professionnelle changer déclarent principalement que les changements se traduisent par une organisation du travail différente (75%) puis par des responsabilités augmentées (73%). Ils déclarent également que ces modifications se sont traduites par une augmentation de salaire (60%).

## Poursuivre un parcours de formation

A l'issue de leur VAE, 64% des candidats déclarent avoir envie de poursuivre leur parcours de formation. Cela se traduit principalement par la reprise des études ou bien par l'engagement dans une nouvelle VAE.

Parmi les candidats qui ne souhaitent pas poursuivre leur parcours de formation, 67 % déclarent que cette VAE a répondu à leurs attentes et 33 % que cette VAE n'a pas eu d'impact positif sur leur parcours professionnel.

## Pour conclure

Les premiers éléments de cette enquête mettent en évidence que les candidats qui s'engagent dans une VAE sont dans une logique de sécurisation et de mobilité du parcours professionnel. A travers la VAE, les candidats deviennent acteurs de leur parcours professionnel.

Quasiment l'ensemble des candidats s'accordent sur le changement de regards qu'ils portent à la suite de leur VAE. En réfléchissant sur leurs pratiques professionnelles les candidats prennent conscience des compétences qu'ils ont développées.

Cette étude présente les premiers éléments de l'enquête et ne se veut pas exhaustive. L'enquête fera l'objet d'un travail approfondi dans une étude complète à paraître en juin 2013.

Daniel SANCHEZ  
Chargé de projets  
Observatoire VAE

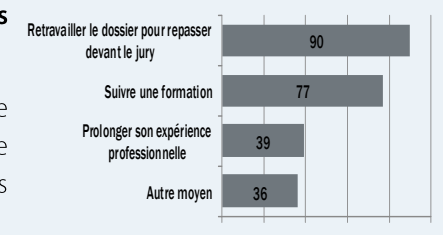
## Les parcours complémentaires

A l'issue du jury, 60 % des candidats déclarent avoir été informés sur les possibilités de suivre un parcours complémentaire afin d'obtenir une validation totale. 76 % des candidats qui ont reçu cette information, considèrent que le conseil a été utile.

Parmi les candidats qui obtiennent une validation partielle, **77 % des candidats s'engagent dans un parcours complémentaire** pour obtenir la certification.

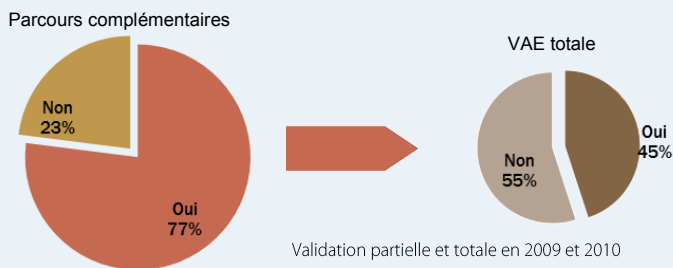
La poursuite du parcours complémentaire se concrétise principalement par : retravailler le dossier de jury en vue de repasser devant le jury ou par une formation pour acquérir les compétences manquantes.

Graph 8 : Projet pour parcours complémentaires



Validation partielle et totale en 2009 et 2010,  
unité : nombre de répondants.  
Source : CREFOR

Graph 9 : La validation pour les parcours complémentaires



Validation partielle et totale en 2009 et 2010  
Source : CREFOR

Un peu moins d'un candidat sur deux (45 %) obtient sa VAE totale à l'issue d'un parcours complémentaire.